

## MONDE

**SARKOZY / POUTINE.** Nicolas SARKOZY à Moscou pour poser les bases d'un dialogue « franc » avec son homologue Vladimir POUTINE, après avoir multiplié les critiques ces derniers mois. Le Président de la République a qualifié son premier entretien avec son homologue russe Vladimir POUTINE de « détendu », d'« approfondi » et de « franc », assurant qu'il avait notamment permis une « convergence » sur le dossier du nucléaire iranien. « *Nos positions se sont très fortement rapprochées (...) j'ai vraiment senti une convergence* », a poursuivi le chef de l'Etat français, se refusant de donner plus de détails sur le fond de ces conversations. « *Je ne me sens pas libre de tout dévoiler jusqu'au bout* » a-t-il déclaré.

**Birmanie – ONU.** Les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la France, les trois membres permanents occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU, ont fait circuler un projet de déclaration condamnant « *la répression violente* » exercée contre les manifestants par la junte birmane, « *dont l'usage de la force contre des personnalités et des institutions religieuses* ». La version finalement retenue après plusieurs heures de négociations « *déplore* » les violences.

**GB go home.** Gordon BROWN l'a annoncé aux Communes. Le contingent militaire britannique serait ramené à 2.500 hommes d'ici le printemps 2008. Lors d'un déplacement en Irak la semaine dernière, le premier ministre britannique avait indiqué que le nombre des militaires britanniques sur place serait réduit à 4.500 à la fin de 2007. M. BROWN a par ailleurs confirmé la possibilité pour les employés irakiens travaillant pour l'armée britannique depuis plus de douze mois de « *poser leur candidature* » à un ensemble de rétributions financières destinées à l'aider à se réinstaller ailleurs en Irak ou ailleurs dans la région ou -dans le cadre de modalités convenues - en vue d'une admission au Royaume-Uni.

**« Génocide arménien ». Vote du Congrès américain.** Le Congrès américain reconnaît le génocide arménien par les Turcs sous l'empire ottoman. Le texte, adopté mercredi par 27 voix contre 21, doit à présent être envoyé à la Chambre pour un possible vote en séance plénière. La Turquie nie catégoriquement l'étiquette de « *génocide* » pour la mort de centaines de milliers d'Arméniens après 1915. Le président turc Abdullah GUL a qualifié d'« *inacceptable* » ce texte, qui fait fi des avertissements d'Ankara et de ceux du président George W. BUSH qui, inquiet de représailles turques, avait mobilisé tout son gouvernement contre la résolution.

## EUROPE

**Ciel ouvert aux américaines.** Adoption par le Parlement européen de l'accord entre l'Union européenne et les Etats-Unis levant certaines restrictions dans le trafic aérien transatlantique. En vertu de cet accord, les compagnies américaines pourront assurer à partir du 30 mars 2008 des liaisons à l'intérieur de l'UE au départ des Etats-Unis. Une concurrence pour les compagnies européennes.

**Grande-Bretagne. Pas d'élections anticipées.** Gordon BROWN renonce à convoquer des élections anticipées cet automne, comme la presse lui en prêtait l'intention depuis plusieurs semaines. Cette décision du Premier ministre britannique fait suite à une série de sondages qui ont montré un retournement de tendance dans l'opinion publique, jusqu'à présent favorable aux Travailleurs, au bénéfice de l'opposition conservatrice. « *Je pense que l'important est que nous nous occupions d'apporter le changement dans ce pays car les gens veulent un changement et je réponds à cette demande* », a dit M. BROWN.

**France – Pologne.** Nicolas SARKOZY a proposé à son homologue polonais Lech KACZYNSKI, en visite en France, la conclusion du Président d'un accord-cadre bilatéral entre les deux pays. M. KACZYNSKI a jugé la proposition, qui vise en particulier à renforcer la coopération sur les questions « *énergétiques, agricoles et économiques* », « *vraiment intéressantes* ». M. KACZYNSKI a par ailleurs demandé l'augmentation du nombre d'avocats généraux à la Cour européenne de justice de Luxembourg, actuellement au nombre de cinq, de façon à permettre à la Pologne de disposer d'un poste.

**Immigration européenne.** A l'issue d'un entretien avec le Ministre du Travail et des Affaires sociales espagnol, Jesus CALDERA, le ministre français Brice HORTEFEUX, a annoncé son intention de saisir l'opportunité de la présidence française de l'Union européenne pour promouvoir auprès de ses partenaires un « *pacte européen sur l'immigration* », « *l'harmonisation des régimes d'asiles* » et « *des négociations sur les accords de réadmission* ». M. HORTEFEUX avait fait part aux ambassadeurs de France de son souhait d'agir dans ce domaine.

**- 25 % ? La Commission européenne a écrit à la Roumanie** afin de lui signifier qu'elle encourt une réduction de 25% des subventions agricoles qui lui sont accordées par l'UE, « *à moins qu'elle ne remédie à certaines insuffisances graves dans son système de gestion et de contrôle financier avant que les paiements aux agriculteurs n'aient été effectués* », sachant que l'année de paiement commence le 1<sup>er</sup> décembre 2007.

## MONDE AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**Sénégal. Le port au Golfe.** La société Dubaï Ports World a remporté officiellement la concession du port à conteneurs de Dakar pour une durée de 25 ans. C'est un sérieux revers pour l'actuel gestionnaire, le groupe français Bolloré, pourtant implanté depuis plus de 80 ans. La victoire d'une société des Emirats arabes unis, qui a promis d'investir quelque 500 millions d'euros, souligne la récente percée de nombreuses entreprises des Etats du Golfe dans un pays qui a longtemps fait figure de « *chasse gardée* » de la France.

**Nicolas SARKOZY devrait se rendre au Maroc le 23 octobre.**

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**EADS :** révélée la semaine dernière par l'Autorité des Marchés, l'affaire de délit d'initiés dans laquelle seraient impliqués 21 dirigeants d'EADS, a donné lieu à une série d'auditions à la commission des Finances de l'Assemblée nationale, afin de tenter d'éclaircir les conditions de la cession d'une partie des titres EADS du groupe Lagardère à la Caisse des dépôts et consignations. L'opposition parlementaire devrait déposer une résolution demandant la création d'une commission d'enquête.

« **Déguelasse** ». **Le mot de la semaine.** Prononcé par la ministre d'ouverture Fadela AMARA, qui accuse d' « *instrumentaliser l'immigration* » avec les tests ADN, un sujet décidément source de polémiques à répétition. Le secrétaire général de l'UMP Patrick DEVEDJIAN, a été l'un des premiers à monter au créneau pour accuser la secrétaire d'Etat à la politique de la ville « *d'injurier les députés de la majorité* ». Il s'est toutefois gardé de réclamer sa démission. Le Premier ministre, François FILLON, a finalement reçu la secrétaire d'Etat « *récalcitrante* », l'assurant de sa « *confiance* » et « *souhaitant* » qu'elle « *engage un dialogue plus direct avec la majorité* ». Les propos de la secrétaire d'Etat « *ne me choquent pas* » a assuré de son côté à Madrid le ministre de l'Immigration Brice HORTEFEUX. La « *liberté de parole doit être la règle au sein du gouvernement* »...

**Conseil national de l'UMP. La réforme des institutions en question** lors de débats d'orientation, sur la réforme des institutions. Un nouveau conseil national sera organisé à la fin du mois de novembre, après la présentation des propositions du Comité de réforme des institutions, que préside l'ancien Premier ministre Edouard BALLADUR. L'UMP adoptera alors une position définitive, avant la réunion du Parlement en Congrès. A la question « *Faut-il améliorer la représentativité du Parlement pour mieux faire vivre notre démocratie ?* », qui prévoit l'introduction de la proportionnelle, le Conseil national a voté pour, avec une majorité relativement courte : 55,3 %.

**Après la proportionnelle, le découpage ?** « *Le principe de la mise en place de la proportionnelle est acté, c'est un message fort du parlement du parti* », a déclaré pour sa part le secrétaire général adjoint de l'UMP, Philippe COCHET. Un Conseil national « *tranchera* » sur ces sujets en novembre. Si le Sénat était concerné par l'introduction d'une dose supplémentaire de proportionnelle, « *une des pistes* » serait éventuellement de reprendre « *les circonscriptions européennes qui regroupent plusieurs régions* » a ajouté M. COCHET, n'excluant pas « *d'autres pistes* ».

**Les victimes.** Rachida DATI, Gardes des Sceaux, Ministre de la Justice, a annoncé une série de mesures en faveur des victimes, comprenant notamment la création d'un service d'assistance au recouvrement des victimes d'infractions. Ce service se chargera de procéder au recouvrement des dommages et intérêts auprès de la personne condamnée. Il pourra aussi verser à la victime une avance forfaitaire, a précisé Mme DATI.

**Date des Municipales les 9 et 16 mars 2008.** Elles ont été fixées en Conseil des Ministres.

**Municipales 2008.** A Paris, Bernard DEBRE, député (UMP) de Paris, a affirmé que la droite UMP « *perdra* » les municipales de mars prochain à Paris, si Mme Françoise de PANAFIEU reste la tête de liste, ajoutant que « *cela dépend de Nicolas SARKOZY* ». Rappelons que Mme de PANAFIEU avait été désignée par le vote des militants à l'issue d'une primaire.

**Régionales... 2010.** Le secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement, Roger KAROUTCHI, chef de file de l'UMP pour la région Ile-de-France et fondateur de l'association « Alternance pour l'Ile-de-France », a lancé des groupes de travail pilotés par cinq ministres pour préparer les régionales de 2010. Valérie PECRESSE, Christine BOUTIN, Christine ALBANEL, Rama YADE, Nathalie KOSCIUSCO-MORIZET piloteront des groupes de travail.

**Présidentielle 2008 : le bilan.** La Commission nationale de contrôle a présenté son rapport. Elle estime que « *le scrutin des 22 avril et 6 mai s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes* » mais suggère plusieurs « *ajustements* », en fait 14 propositions. La principale d'entre elles vise à « *fixer un horaire unique de fermeture des bureaux de vote* » et ainsi « *préserver jusqu'à son terme la sincérité du scrutin* » (pour les propositions intéressant directement l'organisation du scrutin à l'étranger, voir la rubrique « Français de l'étranger »).

**Le Conseil national du PCF** a décidé de transformer le prochain Congrès extraordinaire du parti les 8 et 9 décembre en « une Assemblée extraordinaire » avec comme principale tâche la préparation du Congrès ordinaire de fin 2008, qui doit trancher sur la stratégie et élire une nouvelle direction.

**Ouverture.** Le député-maire (UMP) Jean-Pierre GRAND, a déclaré qu'il était « *plutôt tenté de soutenir* » aux prochaines élections municipales le maire socialiste de Montpellier Hélène MANDROUX, que l'UMP Jacques DOMERGUE. Le Président départemental de l'UMP Christian JEANJEAN, a indiqué qu'il allait demander immédiatement une procédure d'exclusion de M. GRAND, dont la commune fait partie de l'agglomération de Montpellier.

**Fermeture.** Le député (PS) du Pas-de-Calais Jack LANG, qui selon des rumeurs serait pressenti pour rentrer dans le gouvernement, s'est défini comme « *socialiste, pleinement socialiste* ». « *Tout cela est un étrange, je n'ai rien sollicité, on ne m'a par ailleurs rien demandé* », a réagi M. LANG. En revanche, l'élu socialiste a démenti catégoriquement la rumeur de sa nomination au poste d'ambassadeur en Italie : « *Comment imaginer que je puisse me faire enterrer vivant dans une ambassade ? C'est tout simplement absurde* »... L'Ambassadeur de France, Jean de la SABLIERE, a été nommé à Rome.

**Licenciement.** Confrontés à d'importantes difficultés financières à la suite des élections législatives du mois de juin, les Verts envisageraient de licencier une partie des salariés de leur siège, situé rue du Faubourg Saint-Martin à Paris. Sur les 18,5 postes de salariés du siège, la direction devrait en conserver au maximum 13,5.

**Sondage.** Le Président Nicolas SARKOZY regagne un point avec 63% de Français qui disent approuver son action, dans le baromètre d'octobre de l'Ifop pour « Paris Match », tout comme le Premier ministre François FILLON, avec 54% d'opinions positives. Cette stabilisation du duo exécutif fait suite à la chute sévère enregistrée en septembre : -5 points pour le chef de l'Etat, -9 pour le premier ministre.

## PARLEMENT

### Adoption définitive

**Feu vert du Parlement au « Louvre des sables ».** C'est le fruit d'un accord entre Paris et les Emirats Arabes Unis. Les deux groupes de la majorité (UMP et Nouveau centre) ont voté pour. Le groupe PS s'est abstenu, les députés communistes et Verts n'étant pas présents. D'une durée de 30 ans, l'accord prévoit que les Emirats verseront en contrepartie une somme d'environ un milliard d'euros, dont 400 millions au profit du musée du Louvre et 550 millions d'euros à l'Agence France-Museums.

**CMP Immigration.** Les députés et sénateurs chargés d'élaborer en commission mixte paritaire (CMP) un texte commun sur le projet de loi immigration « *sont prêts* », sur la question des tests ADN, à « *accepter la version votée au Sénat légèrement modifiée* ». Les tests ADN pour les candidats au regroupement familial ne viseraient plus seulement à établir la filiation avec la mère, comme l'avait prévu le Sénat, mais aussi avec le père « *si la mère est décédée* ». La CMP se réunira le 16 octobre.

### Assemblée nationale

**Régime spécial pour les députés.** L'Assemblée nationale pourrait prochainement introduire de nouvelles modifications au régime spécial de retraite des députés, les questeurs du Palais-Bourbon ayant proposé, sur la demande du président (UMP) de l'Assemblée Bernard ACCOYER, de supprimer

la possibilité offerte aux élus de cotiser à deux caisses en même temps pendant la durée de leur mandat ainsi que la faculté de faire liquider leur retraite à partir de 55 ans. Ses propositions seront étudiées par le Bureau de l'Assemblée le 31 octobre.

**Suppression de 127 textes de loi obsolètes.** Les députés ont adopté la proposition de loi relative à la simplification du droit, présentée par des députés UMP. Cette proposition, débattue dans le cadre d'une « niche », séance d'initiative parlementaire réservée aux groupes, a été votée par l'UMP et le nouveau Centre. Le PS, le PCF et les Verts se sont abstenus, s'étonnant notamment que soit incluse une disposition étendant la visioconférence aux audiences civiles. A noter les dispositions concernant la vie maritale : le certificat médical prénuptial est supprimé et les pacsés, ainsi que les concubins, pourront désormais représenter leur partenaire devant certaines juridictions.

**Infirmières bulgares : la commission d'enquête.** La commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale a donné son feu vert (à l'unanimité moins une voix, celle du député UMP Jean-Marc NESME) à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de la libéralisation des soignants bulgares détenus en Libye. Pierre MOSCOVICI (PS), pressenti pour présider la commission d'enquête, et le président de la Commission des Affaires étrangères, Axel PONIATOWSKI (UMP), qui devrait occuper le poste de rapporteur, ont exprimé le souhait que les débats soient retransmis par une chaîne parlementaire. Parallèlement, un accord militaire signé entre Paris et Tripoli le 25 juillet a été publié au journal officiel. L'accord porte notamment sur « *l'acquisition de différents matériels et systèmes de défense* » ainsi que la « *protection et l'encouragements des investissements communs dans le domaine de la défense* ». Le partenariat vise notamment à permettre à la Libye de « *compléter ses capacités de défense nationale et de moderniser ses matériels de défense et de sécurité* ».

### Sénat

**Protocole de Londres.** Les sénateurs ont donné leur feu vert à la ratification du Protocole de Londres qui supprime l'obligation pour les brevets européens d'être traduits intégralement en français, Malgré le résultat du vote : 280 voix pour, contre 33 et deux abstentions c'est un accord très contesté.. La majorité des membres des groupes UMP, UDF et PS l'ont approuvé. Le groupe communiste a voté contre.

**Sous embargo.** Le Sénat a adopté à l'unanimité, un projet de loi visant à faire de la violation des embargos économiques et commerciaux une infraction pénale punissable de sept ans d'emprisonnement et 750 000 euros d'amendes.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi.** Parc naturel régional de Camargue. / **Coopération entre la France et l'Algérie** dans le domaine de l'étude et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Le texte a pour objet d'identifier les domaines de coopération d'intérêt mutuel et de définir le cadre dans lequel les agences spatiales des deux États seront amenées à conclure des accords spécifiques.

**Ordonnance.** Extension du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics.

**Décret.** Comité interministériel de contrôle de l'immigration. Le texte prévoit que le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement est membre de droit du Comité et qu'il peut le présider par délégation du Premier ministre.

**Communications.** La réforme du permis de construire. Le plan national pour l'inclusion.

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**Contrats aidés.** La France a connu en 2006 une forte hausse des embauches, notamment dans l'Education nationale qui recense 358.000 entrées dans ces contrats pris en charge par l'Etat, contre 247.000 en 2005.

**Le déficit commercial** de la France s'est réduit au mois d'août par rapport à juillet à 2,816 milliards d'euros contre 3,221 milliards le mois précédent (chiffre révisé).

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

**2<sup>ème</sup> Journée des Français de l'étranger.** Ce sera le samedi 1<sup>er</sup> mars au Sénat, de 9h00 à 13h00.

**Organisation du scrutin présidentiel dans les centres de vote ouverts à l'étranger.**  
Propositions de la Commission nationale de contrôle :

- Ajouter un représentant du ministre des Affaires étrangères à la liste des fonctionnaires chargés d'assister la Commission nationale de contrôle.
- Mettre à jour les dispositions relatives à la propagande électorale afin d'intégrer dans le droit positif les spécificités résultant de la propagande par Internet.
- Modifier l'article 10 de la loi organique de 1976 relative aux listes électorales consulaires et au vote des Français établis hors de France pour l'élection du Président de la République, afin de prévoir l'autorisation de la propagande électorale à l'étranger sans aucune discrimination entre les pays, sous réserve naturellement que la législation du pays en cause autorise sur son territoire une telle propagande.
- Inscrire dans la législation applicable à l'élection présidentielle l'interdiction de la diffusion des résultats outre-mer jusqu'à la fermeture du dernier bureau de vote en métropole.

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**40 ans avant les Retraites...** Les 500.000 salariés des régimes spéciaux de retraite passeront progressivement d'ici 2012 à 40 ans de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein, contre 37 ans et demi actuellement, selon un document présenté aux partenaires sociaux. Le ministre du Travail, Xavier BERTRAND, a reçu à tour de rôle les syndicats et entreprises concernées par la réforme (SNCF, RATP, EDF, GDF, Opéra de Paris...) pour leur soumettre ce document d'orientation. Les autres principes non négociables concernent l'introduction d'une décote à partir de 2010, à savoir une diminution du montant de la retraite en cas de départ avec un nombre d'annuités insuffisant, et d'une surcote (augmentation de la pension lorsque le salarié disposant du nombre d'annuités repousse son départ en retraite).

**Les PACS se multiplient.** Le nombre de pactes civils de solidarité (PACS) a plus que triplé entre 2000 et 2006, passant de 22.000 à 77.000, et les couples de même sexe sont devenus très minoritaires (7% l'an dernier), selon le ministère de la Justice. Une accélération très forte des unions a été enregistrée en 2005. Elle s'explique par un changement législatif rapprochant les régimes fiscaux du PACS et du mariage. Depuis 1999, plus de 38.000 PACS ont été dissous, soit 14% de l'ensemble.

**Presse écrite.** La diffusion de la presse française est repartie à la hausse pour la première fois depuis 5 ans de juillet 2006 à juin 2007, avec + 0,12 % par rapport à la même période de l'année précédente. 4,5 milliards d'exemplaires. Progression pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 5 ans.

**La Cité nationale de l'histoire de l'immigration** ouvre gratuitement ses portes du 10 au 14 octobre. <http://www.histoire-immigration.fr>

## CARNET

### Sports

**Rugby : demi-finales France / Angleterre ce samedi !!!** On ne change pas une équipe qui gagne... Après l'exploit français contre la Nouvelle-Zélande, les Tricolores recommencent à rêver. Les 22 titulaires et remplaçants ont été reconduits, samedi (21h00) au Stade de France. En attendant, un certain malaise subsiste sur l'organisation de la Coupe du Monde, que ce soit les prix des billets vendus au marché noir, ou la liste (exhaustive) des 43 villes officiellement autorisées à installer un écran géant....

### Nominations

**Nadine FOUQUES-WEISS**, ancienne élue à l'AFE, nommée au grade de médecin en chef de réserve des Armées. La Rédaction lui adresse ses amicales félicitations.

**Cécile LONGE**, sous-direction de la coordination géographique à la direction générale de la coopération internationale et du développement au Quai d'Orsay.

**Christian SAILARD**, nommé chef des services économiques à l'étranger ayant compétence sur la zone « Afrique de l'Est » à Nairobi.

**Jean-Philippe GUILTAT** devient chef de la mission économique à Amman.

**Caroline BELOT**, sous-directeur de la communication à la direction de la communication et de l'information du Quai d'Orsay.

Le Chef d'orchestre suisse **Philippe JORDAN** a été nommé directeur musical de l'Opéra de Paris.

Mgr **Jean-Paul GOBEL**, devient nonce en Iran.

**Pierre LANAPATS**, sous-directeur de l'archéologie et de la recherche en sciences sociales au Quai d'Orsay.

**INFOS Hebdo. Copyright :** Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.  
**Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.  
**Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax:** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)